



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Centre universitaire de formation en environnement
Pavillon Marie-Victorin
Sherbrooke (Québec)
Canada J1K 2R1

(819) 821-7933 (téléphone)
(819) 821-7058 (télécopieur)
environnement@USherbrooke.ca

FOIRE AUX QUESTIONS

TABLE DES MATIÈRES

1.	ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION.....	1
1.1	QUEL EST LE MEILLEUR MOMENT POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION?.....	1
1.2	EST-CE QUE L'ADMISSION PEUT ÊTRE FAITE À N'IMPORTE QUEL TRIMESTRE?	1
1.3	EST-IL POSSIBLE D'EFFECTUER UNE DEMANDE D'ADMISSION PAR INTERNET?.....	2
1.4	QUELS SONT LES PROFILS D'ÉTUDES ADMISSIBLES POUR NOS PROGRAMMES?	2
1.5	QUE FAIRE SI MA NOTE EST ATTRIBUÉE EN POURCENTAGE OU EST SUR UNE AUTRE BASE QUE 4,3?.....	3
1.6	Y A-T-IL DES PRÉALABLES AU PROGRAMME?	3
1.7	QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES PIÈCES À FOURNIR POUR L'ÉTUDE D'UN DOSSIER?	3
1.8	PUIS-JE M'INSCRIRE À UN COURS À TITRE D'ÉTUDIANT LIBRE OU D'AUDITEUR?	4
1.9	À QUOI CORRESPOND LA MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT POUR UN ÉTUDIANT INTERNATIONAL?.....	4
2.	DISTINCTIONS ENTRE NOS DIFFÉRENTS PROGRAMMES.....	4
2.1	QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LA FORMATION RÉGULIÈRE ET LA FORMATION CONTINUE?	4
2.2	QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LA MAÎTRISE EN FORMATION RÉGULIÈRE ET CELLE EN FORMATION CONTINUE?	5
2.3	EST-CE QUE LES COURS SUIVIS DANS UN PROGRAMME OFFERT PAR LE CUFE PEUVENT ÊTRE RECONNUS DANS UN AUTRE PROGRAMME DU CUFE?.....	5
2.4	QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE MICROPROGRAMME EN VÉRIFICATION ENVIRONNEMENTALE, LE DIPLÔME DE 2 ^E CYCLE EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT?.....	6
2.5	QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LES DIFFÉRENTS CHEMINEMENTS DU VOLET COURS DE LA MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION RÉGULIÈRE (M. Env.)?.....	8
3.	ORGANISATION DES COURS.....	9
3.1	EST-CE QU'IL Y A DES COURS À TOUS LES TRIMESTRES?.....	9
3.2	LA CHARGE DE TRAVAIL POUR CHACUN DES COURS EST-ELLE ÉLEVÉE?	9
3.3	LES GROUPES SONT COMPOSÉS DE COMBIEN D'ÉTUDIANTS?	9
4.	ÉTUDIER À L'INTERNATIONAL	9
4.1	EST-CE POSSIBLE DE FAIRE UNE SESSION D'ÉTUDE À L'INTERNATIONAL?	9
5.	ÉTUDIER À L'EXTÉRIEUR DE SHERBROOKE	10
5.1	EST-IL POSSIBLE DE FAIRE UNE MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT À L'EXTÉRIEUR DE SHERBROOKE?	10
5.2	À QUEL ENDROIT SE DONNENT LES COURS POUR LA FORMATION CONTINUE?	10
5.3	QUEL EST L'HORAIRE TYPE POUR UN PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE?	11
5.4	QUEL EST L'ENCADREMENT OFFERT POUR LES COURS EN RÉGION?	11
6.	STAGE	11
6.1	QUELLE EST LA DURÉE MOYENNE DES STAGES À LA MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT? SONT-ILS RÉMUNÉRÉS?	11
6.2	DANS QUEL DOMAINE (OU SECTEUR) S'EFFECTUE LE STAGE À LA MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT?	11

7.	EMPLOIS EN ENVIRONNEMENT	12
7.1	QUEL EST LE TAUX DE PLACEMENT ET QUELS SONT LES ENDROITS DE PLACEMENT DES ÉTUDIANTS APRÈS AVOIR TERMINÉ LEURS ÉTUDES AU CUFE?	12
7.2	DANS QUELLE MESURE DES ÉTUDES AU CUFE PEUVENT-ELLES AIDER UNE PERSONNE AYANT DÉJÀ UN EMPLOI LORS DE SON ADMISSION?	12
7.3	EST-CE QUE LA FORMATION DONNÉE AUX ÉTUDIANTS EST PERTINENTE DANS LE CADRE DU TRAVAIL QU'ILS AURONT À FAIRE?	12
7.4	DE QUELLE FAÇON LES ÉTUDIANTS TROUVENT-ILS LEUR PREMIER EMPLOI APRÈS LEURS ÉTUDES AU CUFE?	12
8.	ASPECT FINANCIER	13
8.1	QUELS SONT LES COÛTS POUR VENIR ÉTUDIER EN ENVIRONNEMENT DANS UN PROGRAMME DU CUFE?	13
8.2	QUELLES SONT LES BOURSES ET L'AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLES?	13
9.	PERSONNES-RESSOURCES À CONTACTER	14
9.1	QUELLES SONT LES PERSONNES-RESSOURCES À CONTACTER POUR OBTENIR D'AVANTAGE D'INFORMATION?	14

1. ADMISSIBILITÉ ET ADMISSION

1.1 Quel est le meilleur moment pour présenter une demande d'admission?

Nos programmes étant en forte demande, le programme de maîtrise en environnement à la formation régulière est présentement contingenté à Longueuil et il est possible que, dans un avenir rapproché, nous soyons dans l'obligation de le contingenté à Sherbrooke. Afin de favoriser votre admission à la session où vous désirez commencer vos études, il est important de respecter les dates limites présentées ci-après. Après ces dates, des inscriptions de dernière minute peuvent être possibles, mais nous ne pouvons garantir une réponse à temps pour le trimestre demandé.

- Programmes réguliers à Sherbrooke
 - le 15 mars en vue d'une inscription à la session d'automne
 - le 1^{er} novembre en vue d'une inscription à la session d'hiver
- Programmes réguliers à Longueuil
 - le 15 mars en vue d'une inscription à la session d'automne
- Programmes en formation continue
 - le 1^{er} mai en vue d'une inscription à la session d'automne
 - le 1^{er} novembre en vue d'une inscription à la session d'hiver

Assurez-vous que votre dossier est complet lorsque vous l'envoyez afin que votre demande d'admission n'accuse aucun retard.

Pour les étudiantes et les étudiants désirant s'inscrire au cheminement de type recherche, il est préférable de nous transmettre une demande d'admission complète le plus rapidement possible. Sur confirmation de votre admissibilité, au niveau votre formation et de votre moyenne globale, il sera plus facile d'effectuer des démarches en vue de vous trouver une personne habilitée à diriger votre recherche, ce qui doit être fait avant le début de vos études.

1.2 Est-ce que l'admission peut être faite à n'importe quel trimestre?

Formation régulière

Pour tous les détails concernant les lieux et trimestres d'Admission pour les différents cheminements à la maîtrise en environnement, consultez le tableau de la fiche signalétique de la maîtrise en environnement présenté à la section 5 de la brochure d'information.

Formation continue

En formation continue, les demandes peuvent être faites pour toutes les sessions selon le début des nouveaux groupes. Veuillez nous contacter pour connaître le début du prochain groupe (cohorte) dans le lieu où vous désirez étudier.

1.3 Est-il possible d'effectuer une demande d'admission par Internet?

Oui. Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le site Internet de l'Université de Sherbrooke à l'adresse suivante : <http://www.usherbrooke.ca/admission/admission-et-suivi/deposer-votre-demande/>

Toutefois, votre demande sera étudiée seulement après la réception de toutes les pièces requises et le paiement des frais d'ouverture de dossier.

Notez que si vous faites une demande en ligne tardivement, il est possible que la session à laquelle vous désirez débiter soit retirée des choix. Dans ce cas, veuillez-vous adresser au secrétariat du CUFÉ.

1.4 Quels sont les profils d'études admissibles pour nos programmes?

La force de nos programmes en environnement réside dans l'interdisciplinarité. Le monde du travail en est le reflet puisque les travailleurs du domaine de l'environnement proviennent des sciences pures, appliquées, humaines, médicales, sociales, de l'administration, du droit, etc. Si vous voyez un lien entre votre formation de base et le programme auquel vous souhaitez vous inscrire, c'est que ce domaine est probablement jugé pertinent. Jusqu'à maintenant, les diplômés de plus de 70 disciplines ont su relever chez nous le défi de la multidisciplinarité et travaillent activement dans le domaine de l'environnement. Voici à titre d'exemples, les domaines de formation que les gens possèdent en entrant à l'un de nos programmes :

Administration	Éducation	Microbiologie
Agronomie	Écologie	Physique
Architecture	Génie chimique	Sciences politiques
Bac multidisciplinaire (selon spécialisations)	Génie civil	Téledétection
Biochimie	Génie de l'environnement	Urbanisme
Biologie	Génie forestier	Sciences de la santé
Biotechnologie	Génie minier	Etc.
Chimie	Génie aéronautique	
Communication	Géographie	
Droit	Géomatique	
Design	Gestion information / systèmes	
Économie	MBA	

1.5 Que faire si ma note est attribuée en pourcentage ou est sur une autre base que 4,3?

Vous avez fait vos études au Canada

Nous vous invitons à faire une demande d'admission, car nous avons des barèmes d'équivalence. Nous cherchons des candidates et des candidats dont la moyenne de l'ensemble des années universitaires est équivalente à B-. N'hésitez pas à nous fournir des informations additionnelles qui pourraient nous aider dans l'étude de votre dossier.

Vous avez fait vos études à l'extérieur du Canada

La candidate ou le candidat doit avoir l'équivalent d'un baccalauréat du Québec, ce qui se traduit, selon le pays, par un bac + 4 (ou une licence pour la France). La licence professionnelle n'est pas admissible. La note exigée peut correspondre pour une université française à une note de 12/20 pour l'ensemble du cursus universitaire. Pour les autres pays nous disposons de barèmes d'équivalence. Pour fin d'analyse de leur dossier, les candidates et les candidats doivent fournir tous les relevés de notes de toutes leurs années universitaires, et non uniquement les notes du dernier diplôme obtenu.

1.6 Y a-t-il des préalables au programme ?

Non, il n'y a aucun préalable. Si votre formation de premier cycle est dans un programme admissible, vous êtes en mesure de suivre les cours conçus pour une clientèle multidisciplinaire. Cependant, selon votre formation, il est possible que vous ayez à suivre des cours d'introduction pour une mise à niveau en droit (un crédit) et en chimie (un crédit).

Notez qu'il est essentiel de savoir utiliser les outils informatiques tels Word et Excel, de même que la navigation sur Internet et le courriel, et qu'une bonne maîtrise de la langue française est indispensable, car tous les cours, de même que les travaux de session ou d'équipe, sont en français.

1.7 Quelles sont les différentes pièces à fournir pour l'étude d'un dossier?

Pour les pièces requises à la maîtrise régulière :

<http://www.usherbrooke.ca/environnement/programmes/maitrise/admission/formulaire-de-demande-dadmission/>

Pour les pièces requises à la formation continue :

<http://www.usherbrooke.ca/environnement/programmes/formation-continue/admission/formulaire-de-demande-dadmission/>

1.8 Puis-je m'inscrire à un cours à titre d'étudiant libre ou d'auditeur?

L'étudiant ou l'étudiante libre est la personne qui suit une ou plusieurs activités pédagogiques, sans postuler pour un diplôme ou un certificat de l'Université. Une personne peut s'inscrire à titre d'étudiant libre, mais les conditions d'admission sont les mêmes que celles du programme. Toutefois, puisque le nombre de places est limité, la priorité est accordée aux personnes admises au programme.

L'auditeur est la personne qui suit une ou plusieurs activités pédagogiques dans le seul but d'y assister, sans être soumise à l'évaluation pour cette ou ces activités. À cause de notre approche pédagogique, les auditeurs ne peuvent être acceptés dans nos programmes.

1.9 À quoi correspond la maîtrise en environnement pour un étudiant international?

Le programme de maîtrise en environnement volet cours correspond à un Master professionnel de deux ans (Magister dans certains pays), tandis que la maîtrise volet recherche correspond à un Master recherche. Dans les deux cas, la maîtrise peut mener à un programme de 3^e cycle ou de doctorat. Il n'est pas possible de commencer le programme en deuxième année (après avoir validé un master 1).

2. DISTINCTIONS ET LIENS ENTRE NOS DIFFÉRENTS PROGRAMMES

2.1 Quelle est la différence entre la formation régulière (programme : maîtrise en environnement) et la formation continue (programmes : microprogramme en vérification environnementale, diplôme en gestion de l'environnement et maîtrise en environnement)

Formation régulière

La formation régulière se donne principalement à Sherbrooke. Un nombre limité d'étudiants peuvent suivre cette formation à Longueuil, les choix de cours se font alors par cohorte. Deux possibilités s'offrent à vous : la maîtrise professionnelle, volet cours, et la maîtrise volet recherche. L'admission au volet cours se fait selon un cheminement avec stage rémunéré. Une étudiante ou un étudiant admis peut toutefois changer de cheminement pour un cheminement sans stage. Il existe également plusieurs autres cheminements tels que le profil international et plusieurs doubles diplômes (voir les détails sur notre site Web à : <http://www.usherbrooke.ca/environnement/programmes/maîtrise/type-cours/>).

Les cours se donnent de jour et de soir, selon un horaire conçu pour des étudiants à temps complet.

Formation continue

La formation continue se donne à Longueuil, Baie-Comeau, Gatineau, Québec et Sherbrooke. Elle se donne à temps partiel, selon un horaire adapté à des professionnels qui sont sur le marché du travail.

En effet, les cours sont offerts à temps partiel, soit habituellement:

- un soir par semaine et un samedi sur deux, répartis sur sept semaines consécutives, un seul cours à la fois.

À l'occasion :

- un soir par deux semaines et un samedi par mois, répartis sur quinze semaines. Cette formule permet de faire deux cours à la fois; les cours sont en alternance.
- les vendredis soirs et les samedis, une fin de semaine sur deux.

2.2 Quelle est la différence entre la maîtrise en formation régulière et celle en formation continue?

Formation régulière

À la formation régulière, la maîtrise de type cours avec tous ses cheminements et la maîtrise de type recherche sont disponibles. Les étudiants postulent directement à la maîtrise. À noter que seule la maîtrise de type cours en gestion de l'environnement avec ou sans stage est offerte au Campus de Longueuil.

Formation continue

À la formation continue, seule la maîtrise de type cours, cheminement en formation continue sans stage, est disponible. Les étudiantes et les étudiants doivent débiter par le diplôme en gestion de l'environnement. Par la suite, les étudiantes et les étudiants qui veulent poursuivre leurs études pour compléter la maîtrise en environnement cheminement en formation continue sans stage peuvent présenter une demande d'admission pour ce programme. Tous les étudiants ayant réussi le diplôme avec une moyenne d'au moins 2,7/4,3 sont admissibles à la maîtrise en environnement cheminement en formation continue sans stage. Les 31 crédits du diplôme peuvent alors être reconnus à la maîtrise (45 crédits). Voir le tableau présenté plus loin ainsi que la description complète des programmes sur notre site Internet pour plus d'information.

2.3 Est-ce que les cours suivis dans un programme offert par le CUFÉ peuvent être reconnus dans un autre programme du CUFÉ?

La majorité des crédits acquis dans un programme du CUFÉ peuvent être reconnus dans un autre des programmes du Centre. Si l'étudiante ou l'étudiant veut compléter plus d'un programme et y est admissible, il est possible de reconnaître certains crédits entre les différents programmes. Les exigences des programmes au niveau des activités pédagogiques obligatoires, à option ou au choix doivent cependant être respectées au moment où s'effectue la reconnaissance de crédits.

- Microprogramme en vérification environnementale et diplôme en gestion de l'environnement

9 des 15 crédits obtenus au microprogramme sont reconnus au diplôme en gestion de l'environnement et si l'étudiant poursuit à la maîtrise en environnement, 3 autres crédits pourront lui être reconnus.

- Diplôme en gestion de l'environnement et maîtrise en environnement

Un maximum de 31 crédits acquis au diplôme peut être reconnu au moment du passage à la maîtrise de type cours, cheminement en formation continue sans stage.

2.4 Quelle est la différence entre le microprogramme en vérification environnementale (MicroVE), le diplôme de 2e cycle en gestion de l'environnement (DGE) et la maîtrise en environnement (M. Env.)?

	FORMATION RÉGULIÈRE		FORMATION CONTINUE		
	M. Env.-Volet cours	M. Env.- Volet recherche	Micro VE	DGE	M. Env.- Form. continue
Nombre de crédits	45 crédits	45 crédits	15 crédits	31 crédits	45 crédits
Options de cheminement	Tous les cheminements, voir tableau 2.5.	Régime régulier et régime en partenariat.	S/O	S/O	Cheminement en formation continue sans stage.
Condition d'admission (voir les conditions complètes sur notre site Internet ou dans l'une de nos brochures)	Grade de 1 ^{er} cycle dans un domaine d'études jugé pertinent et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3.	Grade de 1 ^{er} cycle dans un domaine d'études jugé pertinent et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3. De plus, une professeure ou un professeur doit accepter d'encadrer l'étudiante ou l'étudiant à titre de directrice ou de directeur de recherche.	Grade de 1 ^{er} cycle dans un domaine d'études jugé pertinent et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3.	Grade de 1 ^{er} cycle avec une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3.	Avoir réussi le DGE avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3.
À qui s'adresse la formation ?	Aux étudiantes et aux étudiants à temps complet ou partiel.	Aux étudiantes et aux étudiants à temps complet.	Aux professionnelles et aux professionnels en exercice. Formation offerte à temps partiel.	Aux professionnelles et aux professionnels en exercice. Formation offerte à temps partiel.	Aux professionnelles et aux professionnels en exercice qui ont réussi le DGE. Formation offerte à temps partiel.
Particularité	Possibilité de sessions d'études à l'international (cohortes de Sherbrooke et Longueuil) et de doubles diplômes (cohorte de Sherbrooke seulement)	Direction de recherche assumée par les professeures ou les professeurs des sept facultés associées. Le sujet de recherche doit être multidisciplinaire.	Formation reconnue par l'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE).	Possibilité de poursuivre à la Maîtrise en environnement après la réussite du DGE. Les 31 crédits peuvent être reconnus à la M. Env.	

	FORMATION RÉGULIÈRE		FORMATION CONTINUE		
	M. Env.-Volet cours	M. Env.- Volet recherche	Micro VE	DGE	M. Env.- Form. continue
Structure et durée des cours	A chaque session, les cours sont répartis pendant la semaine, le jour ou le soir sur une période d'environ quatre mois. Il y a trois sessions par année.	À chaque session, les cours sont répartis pendant la semaine, le jour ou le soir sur une période d'environ quatre mois. La majorité du temps est consacrée au projet de mémoire. Il y a trois sessions par année.	Un seul cours à la fois, habituellement un soir par semaine et un samedi sur deux, sur une période d'environ deux mois. À l'occasion, les cours sont offerts le vendredi soir et le samedi environ à toutes les deux semaines. Il y a cinq cours par année.	Un seul cours à la fois, habituellement un soir par semaine et un samedi sur deux, sur une période d'environ deux mois. À l'occasion, les cours sont offerts le vendredi soir et le samedi environ à toutes les deux semaines. Il y a cinq cours par année.	Un seul cours à la fois, habituellement un soir par semaine et un samedi sur deux, sur une période d'environ deux mois. À l'occasion, les cours sont offerts le vendredi soir et le samedi environ à toutes les deux semaines. Il y a cinq cours par année.
Lieu des cours	Sherbrooke et Longueuil (contingenté et choix des cours par cohorte)	Sherbrooke	Gatineau, Longueuil, Québec, Sherbrooke	Baie-Comeau, Gatineau, Longueuil, Québec, Sherbrooke	Gatineau, Longueuil, Québec, Sherbrooke.
Régime	Temps partiel ou complet	Temps complet	Temps partiel	Temps partiel	Temps partiel
Finalité des programmes	Programme interdisciplinaire qui vise à former des gestionnaires de l'environnement, professionnellement responsables, capables d'intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décision en environnement. Ces gestionnaires sont des généralistes pouvant exercer différentes fonctions.	Programme interdisciplinaire qui vise à former des professionnelles et professionnels de recherche oeuvrant en environnement, capables d'intégrer des aspects du développement durable. Ces professionnels sont des spécialistes pouvant mener différentes recherches, allant de la prévention à la résolution de problématiques environnementales, et ce, dans des milieux variés, avec un souci d'équité.	Programme permettant d'acquérir une formation spécifique de pointe dans une sphère de l'environnement en pleine expansion.	Programme interdisciplinaire qui vise à développer, chez les professionnelles et les professionnels, des compétences en gestion de l'environnement et à les rendre capables d'intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décision en environnement. Ces gestionnaires sont des généralistes pouvant exercer différentes fonctions.	Programme interdisciplinaire qui vise à former des gestionnaires de l'environnement, professionnellement responsables, capables d'intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décision en environnement. Ces gestionnaires sont des généralistes pouvant exercer différentes fonctions.

2.5 Quelle est la différence entre les différents cheminements du volet cours de la Maîtrise en environnement de la formation régulière (M. Env.) ?

	M. Env.	M. Env. avec stage - profil international	M. Env. avec stage - Double diplôme avec l'Université de Troyes, France	M. Env. avec stage - Double diplôme avec M. biologie cheminement écologie internationale, UdeS	M. Env. avec stage – Double diplôme avec l'Université Montpellier 2, France	M. Env. - Gestion du développement durable	
						Régulière	Double diplôme avec l'ESCEM Tours-Poitiers
Nombre crédits	45 crédits	45 crédits	70 crédits (temps complet seulement)	75 crédits (temps complet seulement)	45 crédits	45 crédits	45 crédits
Diplôme obtenu	Maîtrise en environnement	Maîtrise en environnement – profil international	Maîtrise en environnement et Master Ingénierie Management en Env. et Dév. Durable	Maîtrise en environnement et Maîtrise en biologie cheminement écologie internationale	Maîtrise en environnement et Master écologie biodiversité (Environnement et développement durable)	Maîtrise en environnement gestion du développement durable	Maîtrise en environnement – Parcours de spécialisation en Gestion et Développement Durable de l'ESCEM
Particularités	Choix entre les cheminements avec ou sans stage. Possibilité de faire une session d'études ou un stage à l'international	Stage dans un contexte culturel différent, une session d'études à l'international ; l'essai et 2 cours à caractère international	1 ^{re} année au Québec et 2 ^e année en France. Stage et essai au choix. Spécialité de l'UTT : écologie industrielle et écoconception.	3 sessions et un stage dans chacun des programmes et domaines. Programme de départ au choix de l'étudiant. Un essai commun à la fin. Possibilité d'une session d'échange au Mexique.	1 ^{re} année au Québec, 4 ^e session en France, stage et essai au choix. Spécialité de Montpellier 2 : biodiversité intégré à la gestion des territoires.	Choix entre les cheminements avec ou sans stage.	1 ^{re} année au Québec, 4 ^e session à ESCEM, stage et essai au choix. Spécialité de ESCEM : commerce, management et dév. durable

3. ORGANISATION DES COURS

3.1 Est-ce qu'il y a des cours à tous les trimestres?

Formation régulière

Oui, il est possible de suivre des cours aux trois sessions (automne, hiver et été) à Sherbrooke dans le programme de maîtrise en environnement. À Longueuil, les cours sont offerts à l'automne et à l'hiver avec les stages à l'été.

Formation continue

Oui, par contre il n'y a pas de cours en juillet et en août.

3.2 La charge de travail pour chacun des cours est-elle élevée?

Une certaine quantité de travail personnel est nécessaire à la réussite de chaque cours, en plus des travaux d'équipes exigés dans la majorité des cours. On estime qu'une heure de cours entraîne en moyenne deux heures de travail personnel. En moyenne, nos étudiants en formation régulière prennent 12 crédits par session bien qu'un minimum de 9 crédits soit exigé pour être considéré temps plein.

3.3 Les groupes sont composés de combien d'étudiants?

Pour chaque cours, on retrouve en moyenne entre 15 et 25 personnes. Afin de respecter les méthodes pédagogiques mises de l'avant, habituellement les groupes ne dépassent pas 30 personnes.

4. ÉTUDIER À L'INTERNATIONAL

4.1 Est-ce possible de faire une session d'étude à l'international?

Formation régulière

Les étudiantes et les étudiants qui souhaitent acquérir une plus grande ouverture sur le monde ont la possibilité de suivre une session d'étude à l'étranger. Des collaborations ont été établies avec les programmes suivants : le *Master en science et gestion de l'environnement* de l'Université de Louvain-la-Neuve en Belgique, le *Master en science et gestion de l'environnement* de l'Université de Liège en Belgique, le *Master de management environnemental et de développement durable* de l'Université de technologie de Troyes en France, le *Master Sciences de l'environnement de l'Économie et du Territoire (SETE)* de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines, le *Magister en Gestión y planificación ambiental* de l'Université du Chili et la *Maestría Interdisciplinaria en Gestión Ambiental y Ecoturismo* de l'Université du Costa Rica.

Les étudiants du profil international ont l'obligation de suivre une session, l'équivalent de 12 crédits, dans une université non canadienne. Les étudiants voulant poursuivre une session d'étude à l'étranger doivent avoir complété 9 crédits et avoir une moyenne globale cumulative de 3,0/4,3.

Il est possible de suivre des cours de 2^e cycle dans un programme en environnement ou en développement durable dans d'autres institutions, mais certaines conditions s'appliquent.

5. ÉTUDIER À L'EXTÉRIEUR DE SHERBROOKE

5.1 Est-il possible de faire une maîtrise en environnement à l'extérieur de Sherbrooke?

Oui, à la formation continue il est possible de la faire à Baie-Comeau, Gatineau, Longueuil et Québec. Les personnes qui réussissent le diplôme en gestion de l'environnement avec une moyenne d'au moins 2,7/4,3 sont admissibles à la maîtrise en environnement cheminement en formation continue sans stage, et ce, dans la région où elles ont suivi le diplôme (si le nombre d'étudiants est suffisant). Il est donc possible de faire une maîtrise en environnement à l'extérieur de Sherbrooke si le diplôme en gestion de l'environnement est préalablement complété. La maîtrise est offerte selon la même formule que le diplôme (cours à temps partiel).

À la formation régulière il est possible de faire une maîtrise en environnement à Longueuil, mais certaines conditions s'appliquent et le nombre d'étudiants est limité.

5.2 À quels endroits se donnent les cours pour la formation continue?

Les cours sont offerts aux endroits suivants :

- À Sherbrooke, à notre Campus principal
<http://www.usherbrooke.ca>
- À Longueuil, à notre Campus de Longueuil
<http://www.usherbrooke.ca/longueuil/>
- À Québec, les cours sont dispensés au Collège François-Xavier-Garneau
<http://www.cegep-fxg.qc.ca/fr/college/nous-contacter.php>
- À Gatineau, les cours sont dispensés au Cégep de l'Outaouais, campus Gabrielle-Roy
<http://www.cegepoutaouais.qc.ca/>
- À Baie-Comeau, au Cégep de Baie-Comeau
<http://cucn.qc.ca/>

5.3 Quel est l'horaire type pour un programme de formation continue?

L'horaire est adapté pour des professionnelles et des professionnels qui sont sur le marché du travail. Il y a relâche en juillet et en août.

En effet, les cours sont offerts à temps partiel, soit habituellement:

- un soir par semaine (18h30 à 21h30) et un samedi (9h à 16h) sur deux, répartis sur sept semaines consécutives, un seul cours à la fois.

À l'occasion :

- un soir par deux semaines et un samedi par mois, répartis sur quinze semaines. Cette formule permet de faire deux cours à la fois les cours sont en alternance.
- les vendredis soirs et les samedis, une fin de semaine sur deux.

5.4 Quel est l'encadrement offert pour les cours en région?

Dans chacune des localités où nous dispensons des cours, un coordonnateur régional assure la gestion du programme et le suivi des étudiants. Ces personnes sont choisies pour leur expérience du domaine de l'environnement et leur reconnaissance dans leur région respective. Le travail des coordonnateurs régionaux se fait toujours en étroite collaboration avec le personnel du Centre universitaire de formation en environnement.

6. STAGE

6.1 Quelle est la durée moyenne des stages à la maîtrise en environnement? Sont-ils rémunérés?

Le stage est rémunéré et est d'une durée minimale de 12 semaines. En général il s'étend sur 16 semaines. Il est à noter que pour les stages effectués à l'international la rémunération n'est pas nécessairement sous forme de salaire versé à l'étudiant.

6.2 Dans quel domaine (ou secteur) s'effectue le stage à la maîtrise en environnement ?

Les stages sont très diversifiés et reflètent le marché de l'emploi en environnement. Les entreprises privées, les gouvernements, les firmes de consultants, les organismes gouvernementaux, les municipalités, les MRC, les organismes sans but lucratif et les centres de recherche sont autant d'endroits où un stage est susceptible d'être effectué. Les étudiantes et les étudiants ayant des profils diversifiés peuvent donc trouver un stage qui répond à leurs attentes.

Les stages sont offerts partout au Québec et certains étudiants effectuent leur stage à l'international. Les étudiantes et les étudiants du profil international doivent obligatoirement effectuer le stage dans un contexte culturel différent.

7. EMPLOIS EN ENVIRONNEMENT

7.1 Quel est le taux de placement et quels sont les endroits de placement des étudiants après avoir terminé leurs études au CUFÉ?

Voici des données extraites d'un sondage réalisé en 2007 auprès des diplômées et des diplômés du CUFÉ :

- 90 % ont un emploi, 4 % sont à la recherche d'un emploi, 1 % sont aux études et 5 % sont inactifs professionnellement

Lieux d'emploi des diplômées et des diplômés :

- 45 % industries et entreprises
- 22 % gouvernements fédéral ou provincial
- 17 % industrie de l'environnement
- 7 % municipalités et MRC
- 5 % OSBL
- 4 % établissements d'enseignement

7.2 Dans quelle mesure des études au CUFÉ peuvent-elles aider une personne ayant déjà un emploi lors de son admission?

Parmi les diplômées et les diplômés qui avaient déjà un emploi avant le début de leurs études au Centre et qui ont cheminé par la formation continue, 35 % ont vu leur niveau de responsabilité augmenter, 24 % ont vu leur condition salariale s'améliorer, 7 % ont obtenu un emploi en environnement et 15 % un poste plus stable (à noter que plus d'une réponse était possible).

Source : *Enquête effectuée auprès des diplômées et des diplômés* (CUFÉ, 2007)

7.3 Est-ce que la formation donnée aux étudiants est pertinente dans le cadre du travail qu'ils auront à faire?

Selon une étude que nous avons réalisée en 2007, nous pouvons affirmer que des personnes qui travaillent dans un poste relié au domaine de l'environnement donnent en moyenne une note de 3,6/4,0 à la pertinence de la formation qu'ils ont reçue au Centre en fonction de leur travail actuel.

7.4 De quelle façon les étudiantes et les étudiants trouvent-ils leur premier emploi après leurs études au CUFÉ?

Il appert que les services du CUFÉ aident beaucoup les étudiants qui ont cheminé par la formation régulière à se trouver un premier emploi (42 %). Ainsi, 12 % ont trouvé leur premier emploi grâce au réseau de contacts qu'ils ont pu établir lors de leur formation, 12 % grâce au service d'affichage d'emploi du Centre, et 18 % grâce aux stages. Près d'un tiers des diplômés (31 %) ont obtenu leur premier emploi, entre autres, en sollicitant eux-mêmes les employeurs.

Source : *Enquête effectuée auprès des diplômées et des diplômés* (CUFÉ, 2007)

Veillez consulter l'annexe 1 pour plus d'information sur le marché de l'emploi en environnement

8. ASPECT FINANCIER

8.1 Quels sont les coûts pour venir étudier en environnement dans un programme du CUFÉ?

Pour obtenir toute l'information relative au coût des études, il est suggéré de visiter le site Internet de l'Université de Sherbrooke à l'adresse suivante :

<http://www.usherbrooke.ca/etudiants/admission/cout-des-etudes/>

À noter que les coûts peuvent varier selon le lieu où vous désirez suivre votre formation (frais sur le campus pour Sherbrooke et Longueuil et frais hors campus pour Gatineau, Baie Comeau et Québec).

8.2 Quelles sont les bourses et l'aide financière disponibles?

De nombreuses bourses et diverses formes d'aide financière sont disponibles pour les étudiantes et les étudiants inscrits dans les programmes du Centre. Pour plus de détails, consultez notre site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.usherbrooke.ca/environnement/etudier/financement/bourses/>

Pour les étudiantes et les étudiants internationaux :

Afin d'obtenir toute l'information relative aux bourses et à l'aide financière disponibles lors de vos études, veuillez visiter le site web suivant. Si nécessaire, vous pouvez contacter Madame Francine Viel (Francine.Viel@USherbrooke.ca)

<http://www.usherbrooke.ca/etudiants-internationaux/fr/financement-des-etudes/>

Pour les étudiantes et les étudiants du volet recherche

Plusieurs programmes de financement existent et il importe de poursuivre des démarches de financement sur une base continue. De plus, le financement du projet étant un élément capital au succès des études, il importe d'entreprendre tôt ses efforts de recherche de financement, souvent plusieurs mois avant la première session.

9. PERSONNES-RESSOURCES À CONTACTER

Quelles sont les personnes-ressources à contacter pour obtenir davantage d'information?

Pour obtenir toute information au sujet de nos programmes en environnement, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat du CUFÉ :

Pavillon Marie-Victorin, local D7-1028
Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone : 819 821-7933
Sans frais (au Québec) : 1 866 821-7933

Télécopieur : 819 821-7058

Courrier électronique : Environnement@USherbrooke.ca

ANNEXE 2 LIENS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EN ENVIRONNEMENT

De nombreux rapports et articles de journaux font état de la bonne santé du marché de l'emploi en environnement. En voici quelques-uns :

- ECO-Canada : [Caractéristiques des spécialistes en environnement au Canada \(2006\)](#) : enquête effectuée auprès de 2276 répondants et analysée par 9 groupes de discussion
- ECO-Canada : [Profil de l'emploi en environnement au Canada \(2007\)](#).
- ECO-Canada : [Quand l'offre ne satisfait pas la demande : pénurie de main-d'œuvre et enjeux dans le secteur des sites contaminés \(2008\)](#).
- [Tendances canadiennes en environnement 2010](#) (en anglais seulement)
- [5 mythes communs sur le travail en environnement](#) (2010)

- Les Affaires : [Plus de postes à pourvoir que de candidats](#) (13 juin 2009).
- Les Affaires : [Un emploi quasi unique](#) (13 juin 2009).
- Les Affaires : [Porté par les lois et la pression sociale](#) (13 juin 2009).
- Les Affaires : [Les prochains moteurs de l'économie](#) (30 janvier 2010).
- Les Affaires : [La vague d'emplois verts est là pour rester](#) (15 mai 2010)
- Les Affaires : [Des professionnels recherchés](#) (15 mai 2010)

- Radio-Canada : [Les cols verts](#) (14 avril 2008).

- UNEP, ILO, IOE et ITUC : [Green Jobs : Towards decent work in a sustainable, low-carbon world](#) (septembre 2008).
Le [rapport complet](#) (en anglais seulement)
Le rapport est [résumé et commenté en français](#)

- EnviroCompétences, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement : Plusieurs [rapports](#) intéressants.

- UdeS : [Relance 2010](#)

- Voir : [Employé « vert » demandé](#) (20 août 2009)

- The Gazette : [Green careers are growing](#) (24 mars 2010)

- Mon Emploi : [La vertu devenue industrie](#) (19 décembre 2008)

Les Affaires : Comment donner une [dimension internationale à une carrière en environnement](#)? Trois recruteurs répondent (15 mai 2010)